

la voix de son maître

Olivier Azam fait partie de l'équipe de Télé Bocal, télévision locale et associative basée dans le 20^e arrondissement, dont la production est visible dans de nombreux bars de l'est parisien. Ils revendiquent le droit pour toutes les télévisions associatives de diffuser leurs images comme toute autre télévision publique ou privée sur le canal hertzien.

Deux choses me semblent importantes. C'est d'une part la liberté d'une expression différente qui ne cible pas une catégorie, d'une création alternative.

D'autre part le libre accès. Il concerne directement la liberté d'expression, point fondamental de la déclaration des droits de l'homme. C'est un droit qui n'est pas respecté, la télévision est aujourd'hui le principal média, mais peu de gens peuvent s'y exprimer.

En effet les obstacles ont changé : on n'est plus face à une structure d'Etat mais face à l'Etat qui se comporte comme une puissance financière d'une part et d'autre part à des grands groupes financiers. Tous ces grands médias, télévision, presse écrite, etc, ne donnent qu'une seule voix et nous sommes tous

confrontés à eux soit parce que l'on est pillé, soit parce qu'ils essayent de nous acheter mais surtout parce qu'ils ne nous laissent aucune place.

Tous les médias alternatifs (audiovisuels, presse écrite, internet) - qui ne sont pas contrôlés par les grands groupes financiers - ont éprouvé le besoin de se regrouper et essayent d'obtenir un accès à la liberté d'expression. A la Maison des Ensembles, s'est donc constituée le 8 mai 1999 la

Coordination permanente des médias libres (CPML).

On a fait beaucoup de chemin depuis, puisque l'on a obtenu qu'il y ait dans le projet de loi Trautman sur l'audiovisuel un point concernant le libre accès à la télévision ainsi qu'une autorisation provisoire d'émettre sur le canal 36.

La coordination était invitée le 31 janvier en commission à l'Assemblée pour discuter cette loi. Grâce à notre travail de lobbying et de pression permanente ce sera l'une des grandes évolutions de l'année.

Les changements technologiques font qu'avec très peu d'argent tout le monde a accès à des outils de création audiovisuelle professionnels et qu'une explosion est inévitable.

Ce désir d'expression ne peut pas être ignoré par les politiques.

Plus largement, mes priorités sont évidemment les droits fondamentaux, que les gens aient un logement, puissent bouffer, qu'il n'y ait pas d'esclavage, que les acquis soient conservés.

Ce sont des priorités qui devraient concerner tous les médias. Pour

un média de proximité comme Télé Bocal, en tout cas, c'est la priorité.

propos recueillis par Pascale Balbo

LA
Télé Bocal
POUR L'ÉCOLOGIE, LA SOLIDARITÉ, LA CITOYENNETÉ

